Action sociale

Centre Communal d'Actions sociales (CCAS) de Bessières

Formation mode d'emploi

La MCEF du Nord Est Toulousain propose, jeudi 14 février à Bessières à 14h, un module « Formation Mode d'Emploi » animé par le Bureau Territorial de Saint-Jean (Conseil Régional Midi-Pyrénées).

Ce module est destiné aux personnes en cours de réflexion sur leur projet professionnel, et qui ont besoin d'affiner la mise en place de leur parcours de formation. Contenu présenté : les phases importantes de construction d'un projet d'accès à l'emploi via la formation ; les différents systèmes de financement des formations, les critères d'accès aux financements, pour y voir plus clair ; les sources d'informations sur la formation, les catalogues, les sites, les lieux ressources ; les différentes alternatives, ou parcours possibles pour mener un projet à bien.

Thèmes abordés : les dispositifs d'orientation ; la formation professionnelle : programmes, financeurs, conditions d'accès ; la formation pour les salariés (contrats d'apprentissage et de professionnalisation, plan de formation, DIF, CIF) ; la Validation des Acquis de l'Expérience.

Chaque personne bénéficiera en outre de conseils personnalisés en réponse à ses questions. Elle pourra disposer de la documentation du Point d'Appui Emploi Formation de Bessières (Point Info des Bessiérains).

Inscription au 05 61 63 45 12.

Ateliers Pause parents

Pour lutter contre la monotonie de l'hiver, quoi de mieux que de se réunir dans un lieu convivial pour échanger avec ses enfants ? C'est dans cette optique que l'espace Pause Parents vous propose 2 activités en février.

Atelier Création de Loup de Carnaval

En cette période de carnaval, cet atelier de « Création de loup » se déroulera le 6 février 2013 à partir de 9h30, à la Salle Tournesol de l'espace Efferv&sens à Bessières. L'animatrice du CCAS vous invite à venir passer un moment de partage avec vos enfants, afin qu'ils puissent parader dans la rue vêtus de leurs plus beaux costumes et masques de rois de carnaval.

Atelier « Découverte de la Cuisine »

Pour se mettre en appétit et éveiller les sens de vos enfants venez découvrir ou redécouvrir les goûts avec votre enfant. A travers cet atelier de « Découverte de la cuisine », Marie Caroline ROSSI, nutritionniste de formation, vous permettra d'avoir une approche différente sur la cuisine. Ludique et instructif, venez vivre un moment de partage avec votre enfant mercredi 20 février à partir de 9h30 à la Salle Tournesol espace Efferve&sens à Bessières. Ces ateliers sont ouverts aux enfants à partir de 3 ans. Les places étant limitées contactez-nous afin de réserver.

Pour vous inscrire ou pour tout autre renseignement, veuillez contacter l'animatrice du CCAS, Melles Jessica FERRE ou Anne GOULAMHOUSSEN au 05.61.63.45.12

Fermeture de l'église

En raison des travaux d'assèchement des murs, l'église de Bessières sera fermée du 4 février au 22 mars.

Le programme du cinéma de février et début mars

www.cinema-bessieres.com

travaux

L'actu des travaux de janvier et février

- **fin de la distribution des conteneurs individuels**
- **dépose de la décoration de la ville**
- **déménagement des bureaux de la police**
- **coupe et taillage d'arbres et arbustes, le long de la route de Paulhac, au stade Borde-Haute et à l'école de l'Estanque**
- **rénovation d'un mur de clôture chemin Lassale**

ramassage des déchets

Verts : 25 /02 ; **Encombrants** le 27/02

Uniquement sur appel téléphonique minimum 48h avant au 05 63 03 84 53

NOTA : les ramassages n'ont lieu qu'une fois par mois. Veuillez sortir vos déchets uniquement la veille du passage. Il s'agit là d'un geste civique. **Si cette démarche n'est pas respectée, nous serons amenés à verbaliser les contrevenants.**

abr - en quelques mots

à bâtons rompus

Directeur de Publication : Jean-Luc Raysséguier

Rédaction, photos, maquette, mise en page & impression : service communication de la ville de Bessières

tirage : 1600 exemplaires

Mairie de Bessières, 29 place du souvenir 31660 Bessières

Ne pas jeter sur la voie publique

abr

à bâtons rompus

journal d'information de la ville de Bessières

sommaire

page 1 : malgré la crise, les projets sont maintenus et les impôts baissent
page 2 : Récréations Nougaro
page 3 : DMBD / système de pré-plainte
page 4 : infos diverses
page 5 : l'Agenda 21 en héritage
page 6 : infos diverses

Rectificatif

Bienvenue chez vous... cérémonie d'accueil des nouveaux bessiérains : changement de date

Dans notre édition précédente, nous vous annoncions la tenue de la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux bessiérains le 9 février prochain. Or, pour des raisons techniques et organisationnelles, nous sommes contraints de reporter cet événement au 23 février 2013, à 11h30, en salle des mariages.

Les neos habitants concernés par cette cérémonie recevront une invitation.

Si vous n'avez rien reçu avant le 15 février et que vous êtes concernés, merci de nous le faire savoir en appelant l'accueil de la mairie au 05 61 84 55 55.

l'image du mois

Cérémonie des vœux du Conseil Municipal

L'année à Bessières commence traditionnellement par la cérémonie des vœux du Conseil municipal. Cette cérémonie connait généralement du succès, et cette année ne déroge pas à la règle. page 2

Cérémonie

les vœux du conseil municipal

MALGRE LA CRISE, LES PROJETS SONT MAINTENUS ET LES IMPOTS BAISSENT

Le 12 janvier dernier, Jean-Luc Raysséguier présentait ses vœux pour la douzième année consécutive, aux habitants.

Le Maire, entouré de son Conseil municipal, a adressé en préambule ses vœux de réussite à l'ensemble des acteurs de la vie sociale, économique et associative de la ville, ainsi qu'aux autorités officielles, administratives, militaires ou religieuses. En ces temps difficiles de crise, ou il convient de faire front ensemble, il était bon de rappeler les valeurs de solidarité qui doivent nous unir, dans le respect de la diversité et de la pluralité des cultures. Tel était le crédo d'un discours résolument optimiste et réaliste face à une situation internationale et nationale incertaine et fragile. Jean-Luc Raysséguier a rappelé que ces difficultés trouvaient une résonnance dans notre vie quotidienne et locale. Cette conjoncture imposait donc un regain de vigilance.

C'est ce contexte qui a dessiné les grandes lignes du budget qui sera voté en avril prochain. Il traduit la volonté d'assurer un équilibre, de ne pas participer à l'incertitude ambiante, de faire en sorte que la commune dans ces moments de doute, ne soit pas une source supplémentaire de déséquilibre. Bessières accompagnera les efforts consentis par chacun des acteurs de la vie économique en baissant ses impôts dès mars prochain (23% en moyenne), comme annoncé en septembre dernier. Le Maire a souhaité rappeler ses engagements selon lesquels «l'impôt communal, additionné à l'impôt communautaire devra se retrouver au niveau de l'impôt que chacune et chacun d'entre vous a payé en 2011».

Malgré cette cure d'austérité qu'il s'impose, il a tenu a garantir

Suite page 2

Suite de la page 1

que le niveau de service restera le même, et qu'aucun des projets engagés ne sera ajourné, qu'il s'agisse de la rénovation de la Mairie, de l'EHPAD Cécile Bousquet, de la rénovation urbaine, de la création d'un centre commercial, de la résidence pour seniors, de la création d'un relais d'assistantes maternelles, ou encore de l'assèchement des murs et les peintures intérieures de l'église. 2013 verra également l'émergence d'un autre projet d'envergure, avec les premières phases des travaux de la création des serres maraîchères.
Pour maintenir ces engagements, le conseil municipal sait pouvoir compter sur les employés de la commune. Le Maire a donc souhaité les recevoir ce mercredi 16 janvier pour les remercier, et leur présenter les grandes échéances qui jalonneront leur vie professionnelle durant cette année 2013.
Il a ensuite conclu en précisant que ces projets d'envergure, dans un contexte tendu, étaient porteurs d'espoir. Ils sont le fruit d'un travail long de plusieurs années. Investir pour le développement économique, c'est investir pour l'emploi. Les différents projets à venir se traduiront par la création de 150 emplois minimum.

Entrée des artistes propose

RÉCRÉATIONS NOUGARO

Le 8 février à 21h, Soleiha swinguera au souvenir du jazzman de la ville rose. Avec Hervé Suhubiette et Pulcinella.
Voici une relecture des chansons du «jongleur de mots et cracheur de swing» qu'était Claude Nougaro. D'un côté Hervé Suhubiette, amoureux des mots, qui les savoure, les fait rouler, danser, tomber en cascades et de l'autre les quatre musiciens du Groupe Pulcinella nourris aux délires free-jazz. Ensemble ils réussissent à recréer l'univers du poète dans des couleurs et une alchimie nouvelle, tout en honorant l'œuvre mythique. Une récréation savoureuse et légère remplie de toute la magie de l'œuvre de notre poète Nougaro. Une surprenante re-création des chansons de Nougaro.
Info & réservations
Genre : concert • Distribution : Hervé Suhubiette chant ; Ferdinand Doumerc saxophones, flûte, mélodica, métallophone ; Florian Demonsant accordéon ; Jean Marc Serpin, contrebasse ; Frédéric Cavallin batterie, métallophone • Durée : 1h30 • tout public • info : myspace.com/recreationsnougaro • Tarifs : plein tarif, 6€ ; tarif réduit : 3€ (étudiants, 6 à 16 ans, demandeurs d'emploi, personnes percevant le RSA) ; gratuit jusqu'à 6 ans.
Ce concert bénéficie de l'aide à la diffusion de la Région Midi-Pyrénées
RÉSERVATIONS : 05 61 84 55 55

Aide à la diffusion
RÉGION MIDI-PYRÉNÉES Théâtre Musique Danse

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Plus de 100 bessiérains sont venus assister aux vœux de leurs élus. Jean-Luc Raysséguier, entouré de membres du Conseil municipal et de Jean-Jacques Mirassou, sénateur de Haute-Garonne, s'est livré à l'exercice traditionnel du discours, dont vous trouverez une retranscription en page 1. Il s'est ensuite effacé pour laisser la place à Véronique Cayuela, élue en charge de la communication et de la culture, et à Jean-Luc Salières, adjoint en charge des travaux, qui ont délivré le palmarès du concours des illuminations qui a été lancé en décembre dernier. Vous retrouverez en page 6 quelques clichés des maisons ayant concouru.

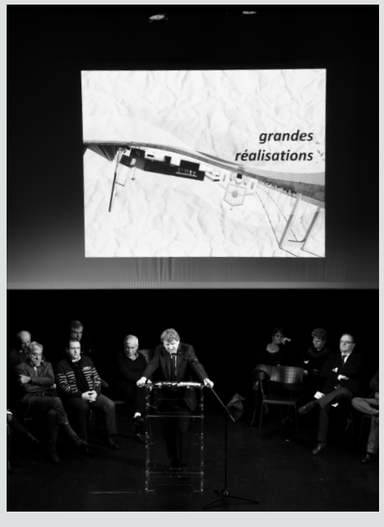

édito de Lionel Canevèse, Conseillller délégué au développement durable, à la qualité de vie et à l'aménagement urbain.

L'Agenda 21, qu'est ce que c'est ?

«C'est ce qui doit être fait au cours du 21ème siècle.». Préconisé lors du sommet de la Terre de Rio en 1992, il permet à une collectivité, une entreprise, une association, ... d'établir des orientations pour contribuer à son niveau, à la mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement.
Au plan local, il s'agit d'un programme d'objectifs et d'actions, établi dans le cadre d'une concertation entre les élus, les habitants et les acteurs socio-économiques du territoire concerné.

L'agenda 21 en héritage

La réalisation d'un Agenda 21 s'est imposée comme une évidence à l'ensemble de l'équipe candidate derrière Jean-Luc Raysseguier, pendant la campagne des municipales de 2008.
L'équipe sortante, et donc les élus qui en faisaient partie, avaient déjà œuvré de manière significative pendant la mandature précédente, notamment dans le domaine de la protection de l'environnement et de la qualité de la vie. Mais il semblait nécessaire d'élaborer un cadre d'actions à partir d'une réflexion collective et de préférence participative, afin d'inscrire encore plus fortement la commune dans une démarche de développement durable.
L'engagement était pris et il a été tenu même s'il reste encore à faire.
Trois idées-force ont présidé à l'élaboration de cet Agenda 21
Tout d'abord, il ne s'agissait pas de construire un programme d'actions très spécifiques centrées sur un ou deux domaines particuliers, mais plutôt un ensemble d'orientations et d'objectifs portant sur la globalité de la politique communale. Et surtout, il était essentiel que chaque élu à son niveau de responsabilité se sente concerné, que le concept de «développement durable», imprègne la réflexion de chacun et s'exprime dans son secteur d'intervention. Un principe de transversalité indispensable à la mise en œuvre du projet.Ensuite, il fallait que cette démarche soit participative et implique la population. Laquelle devait d'abord être sollicitée pour apporter sa contribution à la réflexion initiale, puis invitée à participer au suivi et à l'évaluation des actions engagées. Enfin, l'Agenda 21 devait être conçu, non comme un produit fini, à usage unique mais comme un outil évolutif et adaptable, ouvert aux évolutions de son environnement ainsi qu'aux propositions ultérieures. Sans revenir en détail sur le déroulement des différentes opérations réalisées (état des lieux, information, consultations, réunions, synthèse,…) on peut dire que la procédure a suivi son cours, et qu'à ce jour l'Agenda 21 de Bessières existe, avec en corollaire des projets qui ont vu le jour et qui peuvent s'en revendiquer. Une brochure récapitulant les orientations prioritaires vient d'ailleurs d'être éditée, et que vous pouvez consulter librement sur le site bessieres.fr.
Un Agenda pour tous, tous pour…
Un agenda 21, qu'il concerne une commune, une communauté de communes ou tout autre collectivité, se doit de prendre en compte tous les aspects de la vie en société, plus particulièrement le social et la solidarité, l'économie, l'environnement. Celui de Bessières respecte cette règle et c'est pourquoi un certain nombre de projets mis en œuvre sous l'autorité d'autres élus dans leurs domaines respectifs s'inscrivent pleinement dans les orientations définies par l'Agenda. On peut citer, de manière non exhaustive, les jardins solidaires de la Bartaulo (C.Piprel), l'accessibilité des espaces publics (G.Arnoult), l'éclairage régi par une horloge astronomique (JL.Salières) ou bien encore la station d'épuration du Palmola et sa serre de séchage des boues. Cette énumération, encore une fois partielle, montre bien que l'Agenda 21, c'est l'affaire de tous.
Les exemples présentés ci-dessous illustrent chacun à leur niveau et de façon symbolique cette volonté de diversifier et de multiplier les champs d'action : les Toutounets (totems de distribution de sacs pour les déjections canines) ; les récupérateurs de piles, de téléphones et de cartouches ; les Pédibus, avec S.Billon, (2 circuits pour promouvoir les déplacements doux et ludiques pour se rendre à pied à l'école). Bref ce sont autant d'exemples qui illustrent et témoignent de l'application concrète de l'Agenda 21 dans votre ville. C'est une façon de penser Bessières et qui devra rester pour les générations à venir.

Il repose sur quatre grands principes :

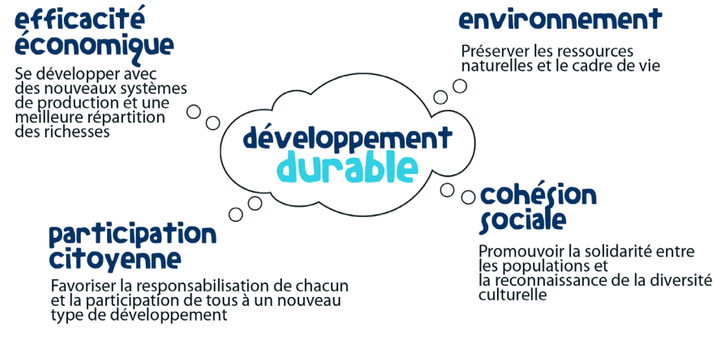
efficacité économique
Se développer avec des nouveaux systèmes de production et une meilleure répartition des richesses
environnement
Préserver les ressources naturelles et le cadre de vie
développement durable
participation citoyenne
Favoriser la responsabilisation de chacun et la participation de tous à un nouveau type de développement
cohésion sociale
Promouvoir la solidarité entre les populations et la reconnaissance de la diversité culturelle